

Les intérêts spécifiques

Les intérêts spécifiques sont une catégorie des comportements répétitifs et restreints et font partis des critères de diagnostic de l'autisme du DSM-5 et de la CIM-10.



Les intérêts spécifiques

Ils se développent tôt dans la vie de l'enfant, en général vers 2-3 ans. Il en existe plusieurs catégories :

- les collections : elles concernent aussi bien les enfants que les adultes autistes et le nombre parfois d'objets accumulés peut être impressionnant
- l'acquisition de connaissance et d'expertise : il s'agit en réalité du même principe évoqué ci dessus mais appliqué aux savoirs. La personne peut s'intéresser à un sujet de manière intense en apprenant et collectionnant toutes les informations disponibles sur ce sujet.

Les intérêts spécifiques peuvent avoir des limites : le temps qui leur est consacré peut

devenir si important qu'il devient gênant pour la personne elle même ou son entourage.

Mais ils sont l'occasion d'entrer en contact avec autrui, notamment en rencontrant des personnes qui ont le même sujet d'intérêt. Le niveau d'expertise atteint peut aussi permettre de développer des compétences utiles dans le monde du travail.

Un article sur les intérêts spécifiques sera bientôt publié afin d'en expliquer le fonctionnement plus en détail.